



INFOMESNIL



Bimensuel - N° 2015 – 10

Mercredi 13 mai 2015

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Lundi et mercredi: 17h30 à 19h00 - Jeudi : 15h30 à 17h00

Informations de la mairie

Budget communal - Compte administratif 2014

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Résultat compte administratif 2013 (A)	-94 821,05 €	97 984,18 €
Virement à la section investissement (B)		94 821,05 €
Dépenses 2014	352 052,96 €	340 175,44 €
Recettes 2014	460 403,40 €	371 321,18 €
Résultat de l'exercice 2014 (C)	108 350,44 €	31 145,74 €
Opération d'ordre non budgétaire (budget des eaux) (D)	10 943,38 €	21 327,61 €
Affectation de résultat 2014 = (A - B + C + D)	24 472,77 €	55 636,48 €

Le maire, Michaël SIMON

Travaux d'assainissement – Tranches de 2007 et 2009

Si vous avez réalisé les travaux d'assainissement lors des tranches de 2007 à 2009 et que vous ne disposez des documents suivants :

PV de réception et certificat de conformité

Plan de récolement (plan qui décrit les travaux réellement réalisés à la fin d'un chantier)

Merci de rapidement vous faire connaître au secrétariat de mairie afin qu'une relance groupée soit effectuée (avant la fin du mois de mai).

Dépôt de déchets vert

La municipalité a décidé de mettre à disposition des habitants du village qui n'ont pas la possibilité d'aller aux déchetteries, un endroit pour y déposer **certains types** de déchets verts :

- Emplacement : **Zone artisanale du pré-haut** (vers le dépôt de verre).
- Date : **tous les lundis de 18h30 à 19h30 à partir du lundi 11 mai 2015 (horaires à respecter).**
- Type de végétaux acceptés : **uniquement les BRANCHAGES** (branches d'arbres et tailles de thuyas...)
- **Diamètre maximum des branches (5 à 7 centimètres).**

Nous faisons un appel à ceux et celles d'entre vous qui souhaiteraient tenir occasionnellement une permanence (1 heure par semaine).

Si vous êtes intéressés, merci de prendre rapidement contact avec la mairie.

Objet trouvé

Une brouette a été trouvée dans le village début mai.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

Chemin des hantées fermé à la circulation

En raison de travaux, le chemin des Hantées sera fermé à la circulation du 18 au 23 mai 2015.



Troubles de voisinage et bruits de comportement *(nuisances sonores)*

Rappels :

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Les bruits concernés sont:

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cris, chants...)
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, **outil de bricolage**, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- **par un animal (aboissements, braiement...).**

En journée: ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps.

À savoir : les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

De nuit:

Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin et qu'il est audible d'une maison à une autre, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Un procès-verbal est alors une preuve suffisante pour poursuivre l'auteur du bruit

Dans tous les cas, il est recommandé de privilégier des démarches amiables et de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments.

En cas d'échec des démarches amiables, plusieurs voies de recours permettent de faire sanctionner le fauteur de troubles par des démarches contentieuses et des amendes forfaitaires (de 68€ à 180€).

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F612.xhtml>

Décharges et dépôts sauvages

Des **dépôts sauvages d'ordures** se font encore au « trou » entre Mesnil Saint Loup et Faux-Villecerf.

Nous vous rappelons que seules les terres, les craies et les pierres sont acceptées. Ni les végétaux, ni le verre, ni aucuns autres déchets ménagers ne peuvent y être déversés.

L'autorisation se fait au cas par cas par Mr. le maire.

Le printemps est arrivé, nous allons nous promener avec nos animaux (**chevaux, chiens...**) dans les rues et nous ne ramassons pas les excréments en imaginant que cela revient de droit à la nature !!!

Sachez que le texte de loi ci-dessous s'applique également pour les **déjections d'animaux**.

L'Article R632-1, modifié par Décret n°2010-671 du 18 juin 2010 - art. 4, stipule :

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (150€) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Le maire, Michaël SIMON

Vide-greniers *(Informations en provenance de l'est éclair)*

Jeudi 14 mai 2015 :

Autour de Troyes : Vailly (100 exposants)

Pays d'Armance : Chessy-les-Prés (50 exposants)

Troyes et agglomération : Saint-Julien-les-Villas (75 exposants)

Samedi 16 mai 2015 :

Nogentais : Marcilly-le-Hayer (bourse aux plantes) (20 exposants)

Dimanche 17 mai 2015 :

Autour de Troyes : Jeugny (50 exposants)

Barséquanais : Villemorien (45 exposants), Ville-sur-Arce (50 exposants) et Virey-sous-Bar (65 exposants)

Barsuraubois : Epagne (80 exposants), Lévigny et Montmorency-Beaufort (70 exposants)

Nogentais : Planty (50 exposants)

Plaine d'Arcis : Fontaine-les-Grès (95 exposants), Méry-sur-Seine et Voué (150 exposants)



Vide-greniers *(Informations en provenance de l'est éclair)*

Dimanche 24 mai 2015 :

Autour de Troyes : Courteranges (400 exposants)

Nogentais : Ferreux-Quincey (100 exposants)

Pays d'Armance : Auxon (70 exposants)

Pays d'Othe : Messon (100 exposants) et Paisy-Cosdon (300 exposants)

Plaine d'Arcis : Saint-Etienne-sous-Barbuise (60 exposants) et Trouans (50 exposants)

Romilly et environs : Crancey (120 exposants) et Saint-Martin-de-Bossenay

Départements limitrophes : Fontaine-Denis-Nuisy (Marne) (30 exposants)

Lundi 25 mai 2015 :

Autour de Troyes : Saint-Benoit-sur-Seine (100 exposants)

Barséquanais : Gyé-sur-Seine (30 exposants)

Plaine d'Arcis : Droupt-Saint-Basle (150 exposants)

Service de garde

- **Médecin :** 15 (pour le nom du médecin de garde) - **Pharmacie :** 15 (pour obtenir la pharmacie de garde)

- **Gendarmerie :** 17 (ou Estissac 03.25.40.40.11) - **Pompiers :** 18 ou 112

Informations diverses

Randonnée moto

Le week-end de l'Ascension, Benoît BECARD organise sa 14^{ème} randonnée moto. Destination les Vosges et l'Alsace. Les motards partiront le jeudi 14 mai vers 8h00 de Mesnil Saint Loup et reviendront le dimanche 17 mai vers 19h.

Benoit BECARD

Association de Loisirs de Mesnil-Saint-Loup

L'Association de Loisirs de Mesnil-Saint-Loup vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 29 Mai 2015 à 20H30 à « l'Atelier » salle socioculturelle de Mesnil Saint Loup.

L'ordre du jour :

- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activités.
- Rapport financier
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.
- Questions diverses.

Le Président, Claude Legrand

Retour sur la journée à la campagne au Mesnil

Le soleil a facilité le passage d'une foule nombreuse dans le village. Ce qui a permis à l'atelier créatif (ACM) exposant de récolter une somme de 550€ en partie grâce à la vente de l'huile de Noix. Merci aux organisateurs et à celles et ceux qui ont aidé (casseur de noix)... belle initiative.

Cette somme a été envoyée en intégralité pour la scolarité et la cantine (2 repas de riz par jour) aux enfants du quartier de Mainahoo ????(Madagascar).

Les dames de l'atelier créatif

Déclaration des revenus de 2014

Comme les années précédentes, à sa propre et généreuse initiative, M. COURTOIS Alain se tient gracieusement à la disposition des personnes qui auraient besoin d'aide pour établir leur déclaration.

Le dépôt des déclarations étant fixé le 19 mai au plus tard, les personnes intéressées sont priées de prendre contact dès la réception de leur déclaration.

Alain COURTOIS - Tél : 03.25.40.45.49. H.R.

Paroisse

Jeudi 14 mai 2015 : Messe à 10h30 à Mesnil-Saint-Loup. Fête de l'ascension. Profession de foi.

Dimanche 17 mai 2015 : Messe à 10h30 à Pâlis

Dimanche 24 mai 2015 : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Julien. Fête de la Pentecôte.

La paroisse



Le tilleul de Sully (place du Terreau)

Histoires des tilleuls de Sully en France au XVI^e siècle

Le XVI^e et ses interminables guerres de religion. Les propriétaires fonciers, seigneurs ou roturiers jouent un rôle essentiel dans la remise rapide en culture des terroirs.

Sully (*qui a écrit "Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France"*), surintendant des finances et conseiller le plus proche, le plus compétent et le plus puissant du roi Henri IV, avait ordonné qu'on plantât un arbre dans tous les villages de France...

Premières subventions agricoles: tilleuls ou ormes, furent plantés vers 1600 sur tout le territoire français contre rétributions pour faire appliquer les recommandations du Roi Henry IV qui voyait les forêts trop exploitées par les paysans. Dans l'imagerie populaire, Sully est "le grand voyer de France" qui fait améliorer les chemins du Royaume.

C'est au cours de cette période de reconstruction de la France que notre tilleul appelé encore par les anciens « La Teau ou La Tau » a dû être planté place du Terreau, mais les archives ont été dispersées!

L'arbre du village est un repère communautaire qui a plusieurs emplois:

- destiné à abriter les assemblées des villageois tenues au sortir de la messe pour traiter des affaires de la paroisse.
- Arbre de haute et de basse justice avec emploi de potence le cas échéant (voir plan de 1769 avec le poteau en bas du Terreau)
- Lecture de la justice, des collectes d'impôts
- Centre de rassemblement pour écouter les édits royaux ou les décisions des seigneurs locaux
- Fonction festive et communautaire : orchestre arboricole pour faire danser les farandoles de jeunes, jeux de maillet, lieu de rendez-vous, épousailles...
- Fêtes religieuses, la Fête-Dieu en Mai, les "rogations": des longues processions avec leurs tentures, leurs reposoirs, leurs bannières, les pluies de roses, leurs dais, les stations et leurs bénédictions collectives. (Célébrations devant cet arbre lors de l'inauguration de la croix de Jérusalem en 1908)
- Sous la Révolution, les tilleuls des villageois deviennent "Arbres de la Liberté", les citoyens siégeaient sous son ombre pour délibérer sur la vie de la communauté villageoise. Pour célébrer les fêtes du calendrier républicain en 1792.

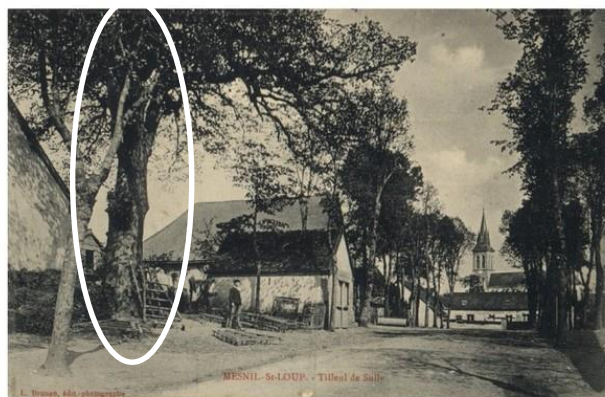
L'arbre est un bien communautaire qu'il n'est pas question d'aliéner. Il est né sous le règne d'Henri IV, il a survécu à la folie des hommes et aux calamités de la nature.

Préservons notre tilleul âgé de 400 ans

Il n'y a pas de recensement précis de fait en France, mais ils deviennent très rares

Attention à ne pas le confondre avec les 2 allées de tilleuls de part et d'autres du Terreau qui sont du début 20^em siècle (2 générations d'arbres plantés au 20^em siècle...).

Nous devons à Savinien Bécard maire de (1912 à 1926) les dernières plantations de tilleuls sur le Terreau.



Carte postale du terreau avec le Tilleul de Sully dit « la Teau » vers 1900

Dans les années 1940, il fallait 3 enfants du village pour faire le tour de l'arbre à bouts de bras... Soit une circonférence d'environ 3 m 50...

Aujourd'hui l'arbre est creux et bien maigrichon !

<http://www.mesnil-saint-loup.fr/histoire/le-tilleul-de-sully/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tilleul_de_Sully

Michaël SIMON

Dans 15 jours d'autres textes sur l'histoire de notre village...

Annonces

Vends Pavillon de 2005 à Mesnil st Loup. 150 m2 de surface habitable, 4 chambres, sous-sol et cave. Terrain d'environ 2500 m2. Chauffage au gaz de ville.

Baptiste BECARD au 06.33.45.34.30 ou 03.25.80.46.08

